

SERVICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE

RAPPORT D'ACTIVITE 1999



Les activités du Service National de la Protection Civile pendant l'année écoulée et pour l'année 1999 se présentent comme suit:

1) Sur le plan des mesures à prendre dans le cadre du plan particulier d'intervention en cas d'incident ou d'accident à la centrale électronucléaire de CATTENOM.

a) Au niveau du groupe N.B.C. (Nucléaire-Biologique-Chimique)

Le groupe NBC a pour mission d'intervenir entre autres lors d'incidents en relation avec des substances radioactives et ceci en collaboration avec la division de la radioprotection du Ministère de la Santé.

Malgré l'installation de plusieurs centaines de sources radioactives dans le pays dans le domaine de la médecine et de l'industrie, les interventions dudit groupe ont pu se limiter à la récupération de plusieurs sources radioactives détectées dans des ferrailles importées par notre industrie. Dans tous les cas nécessitant l'isolation de sources de rayonnement ionisant, il s'agissait de radioactivité naturelle.

En date du 18 novembre 1999, le Service National de la Protection Civile a participé en collaboration avec la division de la radioprotection de la Direction de la Santé à un exercice de mise en œuvre du plan particulier d'intervention en cas d'incident ou d'accident à la centrale électronucléaire de Cattenom au centre de crise sis à la direction de la Protection Civile à Luxembourg.

Les autorités de la préfecture de la Moselle, de la Rhéanie-Palatinat, de la Sarre ainsi que l'exploitant de la Centrale (Electricité de France) ont également participé à cet exercice dont les buts principaux étaient de tester les moyens de communication et l'échange d'informations au niveau régional entre les pays concernés.

Des agents de liaison ont été échangés entre les différents centres de crise.

D'une manière générale, les systèmes de communication mis en œuvre n'ont pas posé de problèmes lors de cet exercice qui a permis d'améliorer la collaboration entre les différents acteurs.

Le groupe NBC, en collaboration avec l'Armée, les corps de sapeurs pompiers et les volontaires de la Protection Civile procède régulièrement à des exercices pratiques de mise en œuvre des stations de décontamination mises en place dans une série de bâtiments publics présélectionnés, conformément aux dispositions du plan particulier d'intervention. En 1999 de tels exercices ont eu lieu à Wiltz et à Differdange.



b) Au niveau du Centre National d'Alerte

Le Centre National d'Alerte (CNA) a participé, en 1999, à un exercice international "INTEX 99" organisé par le groupe de détection et d'alerte (GOEWDS) du Comité de Protection Civile (CPC) de l'OTAN et auquel participent régulièrement un certain nombre de pays membres.

Les membres du CNA ont participé, en outre, aux deux réunions du groupe de détection et d'alerte de l'OTAN qui ont eu lieu mi-juin à Schwartzenburg, respectivement à Lisbonne à la mi-octobre 1999.

En 1999 deux membres du groupe ont suivi un cours d'instruction relatif aux documents OTAN ATP-45 tenu par les instructeurs de l'école de formation pour officiers de l'OTAN à Rosersberg (Suède). Ce cours d'instruction a eu lieu à Budapest dans le contexte d'une initiative de la Direction de la Protection Civile hongroise.

L'instruction du groupe d'alerte, composé uniquement de volontaires, se fait par ordre semestriel à raison de 7 à 9 réunions d'instruction au bâtiment de la direction de la Protection Civile.

c) Au niveau des mesures préventives prises dans le cadre du plan particulier d'intervention Cattenom

Les stocks de comprimés d'iodure de potassium, prévus au plan particulier d'intervention en cas d'incident ou d'accident à la centrale électronucléaire de Cattenom, disponibles pour la population habitant au-delà d'un rayon de 25 km de la centrale, ont dû être renouvelés. De ce fait il a été procédé à l'acquisition des stocks nécessaires pour quelque 220.000 habitants et résidents temporaires de cette zone.

2) Sur le plan des équipements

Un programme d'équipements pluriannuel pour les années 1996-2000, élaboré par la direction de la Protection Civile en collaboration avec l'Inspection Générale des Finances, est destiné à assurer d'une part une gestion optimale du charroi et d'autre part une planification judicieuse de l'acquisition du matériel d'intervention des différentes unités de secours. Ce programme prévoit, en ce qui concerne l'année 1999, les acquisitions suivantes :

- 6 ambulances du type camionnette adaptées aux besoins et aux exigences du SAMU
- 1 voiture de direction
- 1 véhicule de sauvetage lourd VS1
- 5 antennes mobiles du SAMU
- 1 projecteur vidéo portable avec lecteur vidéo pour l'instruction de la population et des volontaires des différents unités de secours
- 4 Ambu-simulateurs
- 1 Overhead portable
- 1 Sonar 3D pour la recherche subaquatique
- 5 appareils portatif de mesure du débit de dose
- 4 pinces à distance pour la prise d'échantillons du sol pour le groupe NBC
- 1 équipement de filtration et de climatisation de l'air ambiant pour le véhicule NBC.

Sur le plan technique, en ce qui concerne le CSU112, l'installation d'un logiciel de formation et de simulation pour le CSU112, un enregistreur de communication ainsi qu'une mise à jour de certains ordinateurs (Y2K – problème de la conversion millénaire) ont été acquises en 1999.



Ambulance modèle 1999

En 2000 il est prévu d'acquérir:

- 7 ambulances du type camionnette adaptées aux besoins et aux exigences du SAMU
 - 3 véhicules de sauvetage lourd pour les bases régionales de support
 - 1 voiture de service pour le préposé de l'ENPC
 - 1 équipement électronique de digitalisation, d'archivage et de projection de cartes géographiques pour assurer une bonne coordination des secours en situation de crise.
 - 1 analyseur de spectre (appareil de mesure)
 - 1 équipement de test pour récepteur de sirènes digitaux
 - 6 appareils respiratoires
 - 6 pompes TS 16/8 (Tragkraftspritze)
 - 1 station météo
 - 3 sondes de contamination électronique
-
- 1 ordinateur PC portable (voit NBC)
 - 3 appareils de mesure du rayonnement beta-gamma
 - 1 Photocopieuse pour l'ENPC (prix circ. Budg. 99)
 - 1 Episcopes

Un programme d'équipement pluriannuel pour la période de 2001 à 2005 a été élaboré en 1999.

3) Sur le plan des unités de secours

a) Le service ambulancier

Le service ambulancier de la Protection Civile est assuré par 25 centres de secours de la Protection Civile couvrant l'ensemble du Grand-Duché, à l'exception du territoire de la capitale où ce service est assuré par le service d'Incendie et d'Ambulance de la Ville de Luxembourg.

Le service ambulancier est garanti 24 heures sur 24.

L'équipage d'une ambulance se compose de trois secouristes-ambulanciers volontaires.

Le service national de la Protection Civile dispose de 51 ambulances qui sont réparties comme suit:

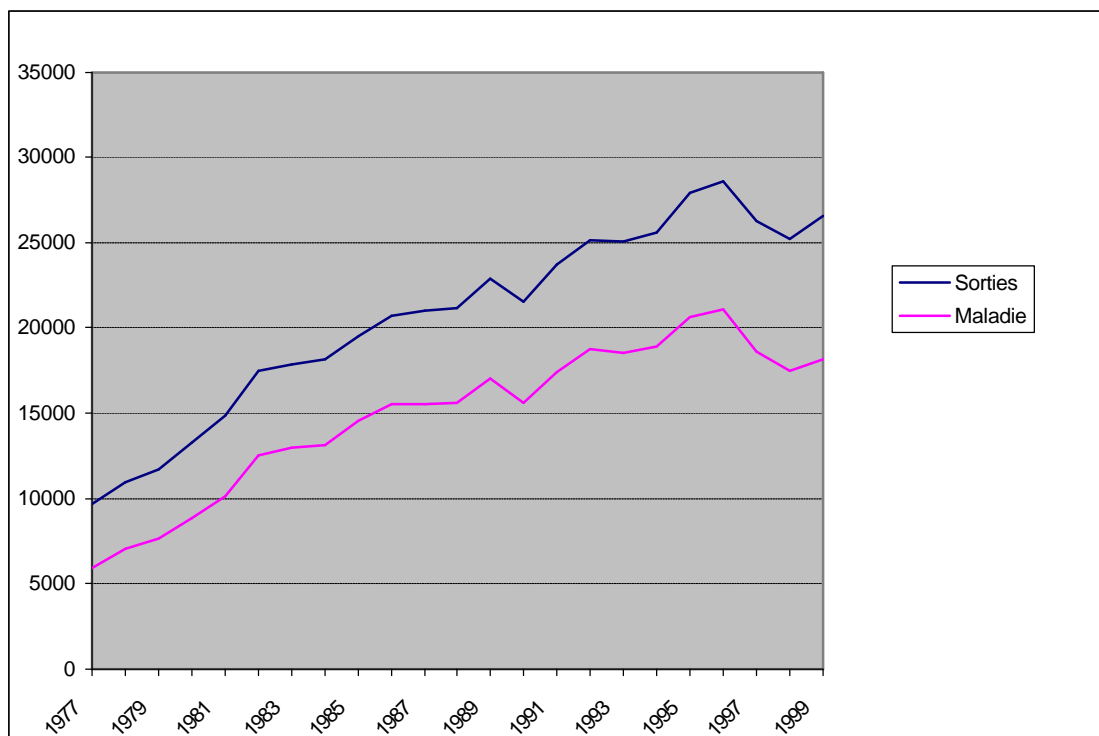
- 47 ambulances à la disposition des 25 centres d'intervention
- 1 ambulance pour l'Ecole Nationale de la Protection Civile
- 3 ambulances de réserve stationnées à la base nationale de support à Lintgen.

Pendant l'année **1999** les ambulances de la Protection Civile ont effectué **26.525** sorties en parcourant 856.249 kilomètres par rapport à 25.174 courses et 837.647 kilomètres parcourus en 1998.

Ces interventions se répartissent comme suit:

- 1.612 sorties dans le cadre d'accidents de la circulation
- 4.572 sorties dans le cadre d'accidents divers (travail, ménage, etc.)
- 18.109 sorties dans le cadre de transports de malades
- 2.232 sorties dans le cadre d'interventions diverses (incendies, manifestations, exercices)

Service ambulancier (Evolution des sorties de 1977 à 1999)



Depuis que le service ambulancier est assuré par la Protection Civile, les ambulances ont parcouru **18.792.059 kilomètres** lors de **533.416 sorties** (de 1962 à 1999).



Dans le cadre de la mise en œuvre des directives de l'Association d'Assurances contre les Accidents et des dispositions législatives en matière de sécurité et de santé des travailleurs au travail et suite aux recherches récentes en matière d'hygiène et de désinfection, il a été nécessaire d'innover dans ce domaine. C'est ainsi que la direction de la Protection Civile, en collaboration avec l'Inspection sanitaire du Ministère de la Santé, a élaboré un nouveau plan d'hygiène applicable à tous les services de secours du Ministère de l'Intérieur. Le plan ainsi que les produits nécessaires ont été mis à la disposition des services de secours. Cette initiative, prise dans le contexte de la prévention de maladies infectieuses, est censée éviter une contamination due au contact avec le malade respectivement au contact avec du matériel d'intervention infecté.

b) Le service d'aide médicale urgente

Depuis le 1er juillet 1989, le service d'aide médicale urgente (SAMU), institué par la loi du 27 février 1986 concernant l'aide médicale urgente, fait partie intégrante des services de secours. Les 3 véhicules du SAMU, c.-à-d. les antennes mobiles transportant sur le lieu de l'urgence vitale les équipes de médecins anesthésistes-réanimateurs et d'infirmiers-anesthésistes avec une panoplie de matériel médical, sont stationnés auprès des hôpitaux de garde des régions Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Ettelbrück.

Les statistiques suivantes témoignent du nombre d'interventions effectuées par le SAMU au cours de l'année 1999:

Ettelbrück :	771 sorties
Esch/Alzette :	1.461 sorties
Luxembourg :	2.274 sorties

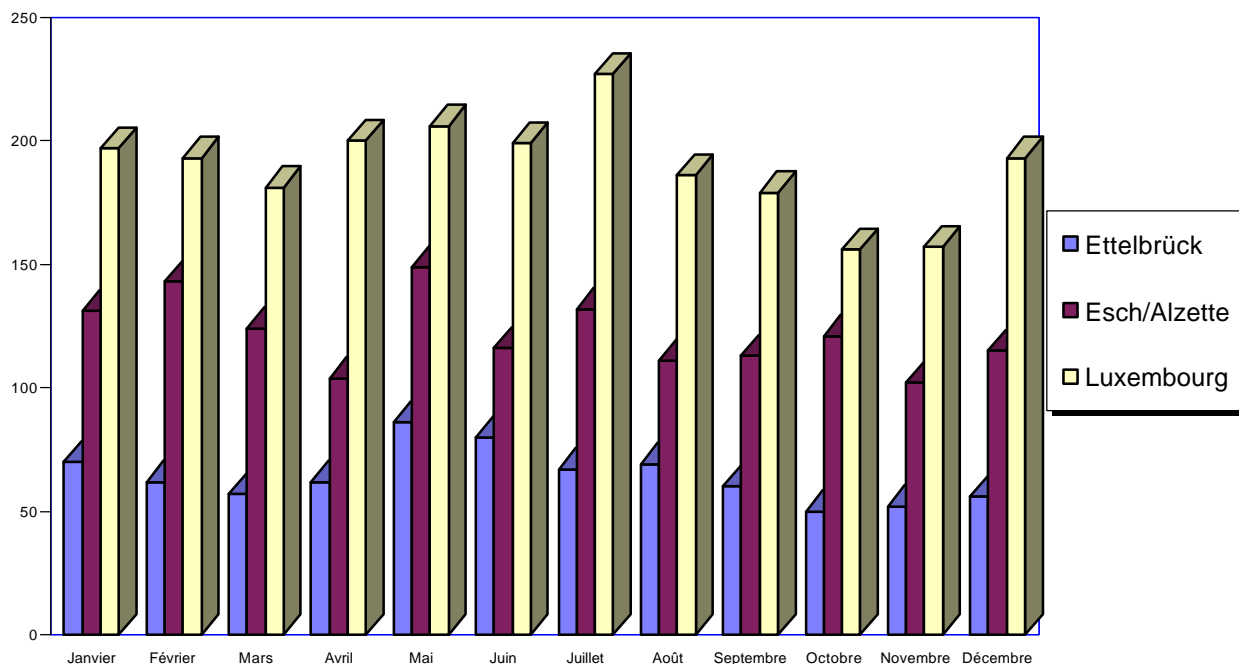
Soit au total : 4.506 sorties ou en moyenne, 12,3 sorties par jour effectuées par les antennes mobiles du SAMU.

En 1999, 5 antennes mobiles du SAMU de la marque Volvo ont été mises en service.



Depuis le 1er novembre 1991 le service d'aide médicale urgente est complété au besoin par l'hélicoptère de sauvetage de la "L.A.R.-s.à.r.l." conventionné par l'Etat et mis à sa disposition pour intervenir dans le cadre du SAMU. Doté des mêmes équipements médicaux que l'antenne mobile terrestre, l'hélicoptère peut en cas de nécessité et sous certaines conditions acheminer rapidement le médecin-anesthésiste-réanimateur et l'infirmier du SAMU vers le lieu d'intervention.

Sorties du SAMU en 1999



c) Le service de sauvetage

Le service de sauvetage qui est garanti 24 heures sur 24 est assuré par 23 centres de secours dont

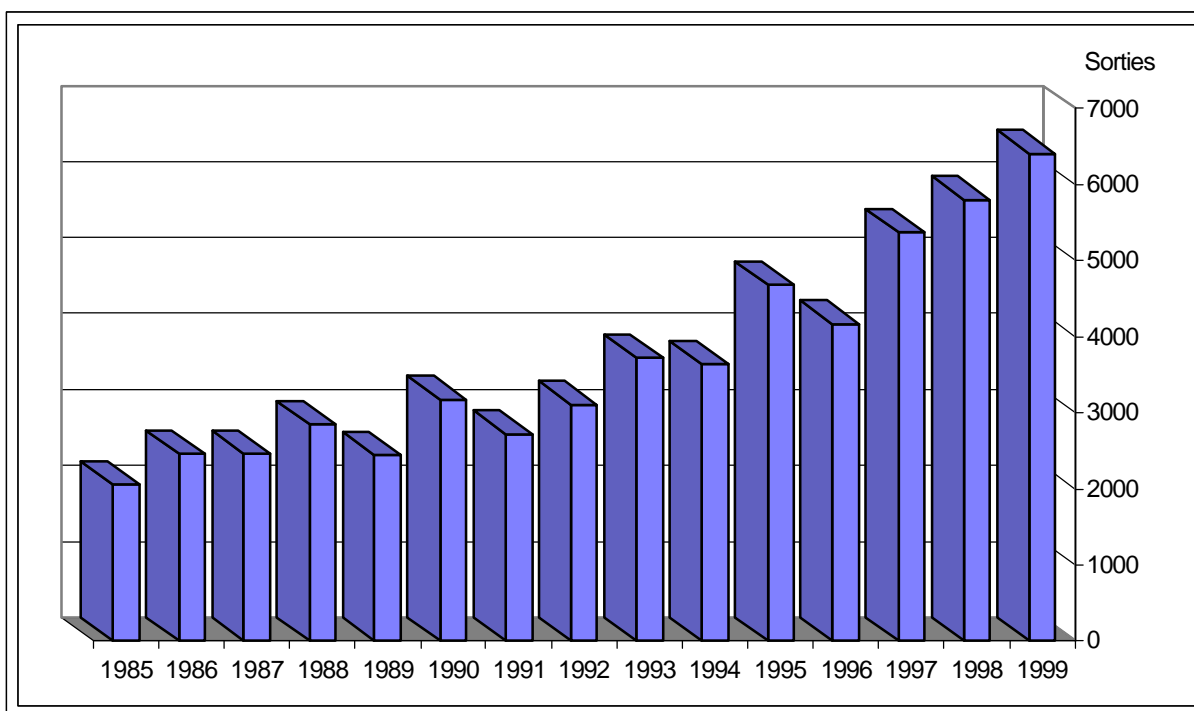
- 19 centres de secours sont dotés d'un véhicule de sauvetage rapide
- 3 centres de secours constitués bases régionales de support sont dotés de matériel d'intervention lourd
- le centre de secours de Lintgen fait fonction de base nationale de support de la Protection Civile.

L'équipage d'un véhicule de sauvetage rapide se compose d'au moins trois secouristes-sauveteurs volontaires.

Pendant l'année 1998, les véhicules de sauvetage de la Protection Civile ont parcouru 138.739 km au cours de 5.802 interventions; le total des heures prestées par les volontaires pendant les interventions était de 23.548.



Sorties des véhicules de sauvetage de 1985 à 1999



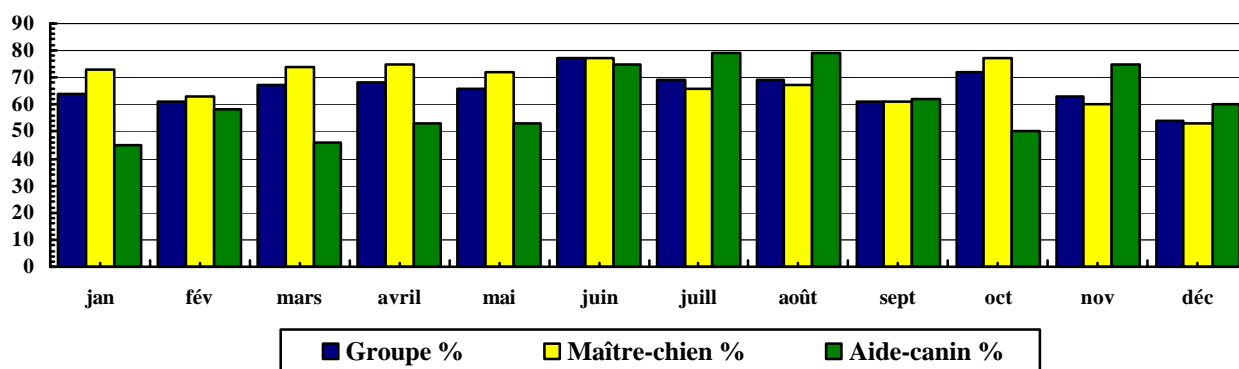
d) Le groupe canin

Le groupe canin de la Protection Civile qui fut créé dans le cadre des unités de sauvetage de la Protection Civile se compose actuellement de 7 chiens de recherche et de secours et de leurs maîtres-chiens, d'un instructeur en matière de sauvetage, de 4 assistants et d'un vétérinaire. Le groupe a accompli diverses formations, notamment chez les Pompiers Professionnelles de Luxembourg et à l'étranger auprès des Equipes Cynophiles de Recherche et de Sauvetage à Briançon (Sécurité Civile Française).

Le groupe canin participe à des missions dans le domaine de la recherche de personnes disparues ou ensevelies.

Tous les membres se soumettent régulièrement à 2 entraînements qui ont lieu sur différents terrains de travail à raison de 6 heures par semaine. La formation comprend également 4 week-end de formation à l'ENPC à Schimpach. Il y a lieu de signaler en outre que le groupe a participé à diverses démonstrations et présentations. Le groupe avait organisé un week-end de formation (manœuvre) à laquelle l'équipe cynophile de l'Institut de Formation des Services de secours du Hainaut (Charleroi) avait participé.

Présences du Groupe Canin



En 1999 le groupe canin a presté au total 3.045 heures, dont :

- 341 heures lors de 16 interventions
- 1.986 heures d'entraînements au Luxembourg
- 826 heures d'entraînements et de formation à l'étranger
- 198 heures à l'occasion d'autres activités et engagements.

e) Les hommes-grenouilles

Au cours de l'année 1999 les hommes-grenouilles ont dû intervenir 27 fois avec 455 heures prestées, dont

- 62 heures lors de 7 interventions de sauvetage de personnes
- 22 heures lors de 5 interventions de recherche de biens
- 323 heures lors de 6 interventions de recherche de personnes
- 12 heures lors de 3 reconnaissances sous-marines
- 24 heures lors de 3 interventions d'accident de circulation.
- 12 heures lors de 3 interventions diverses

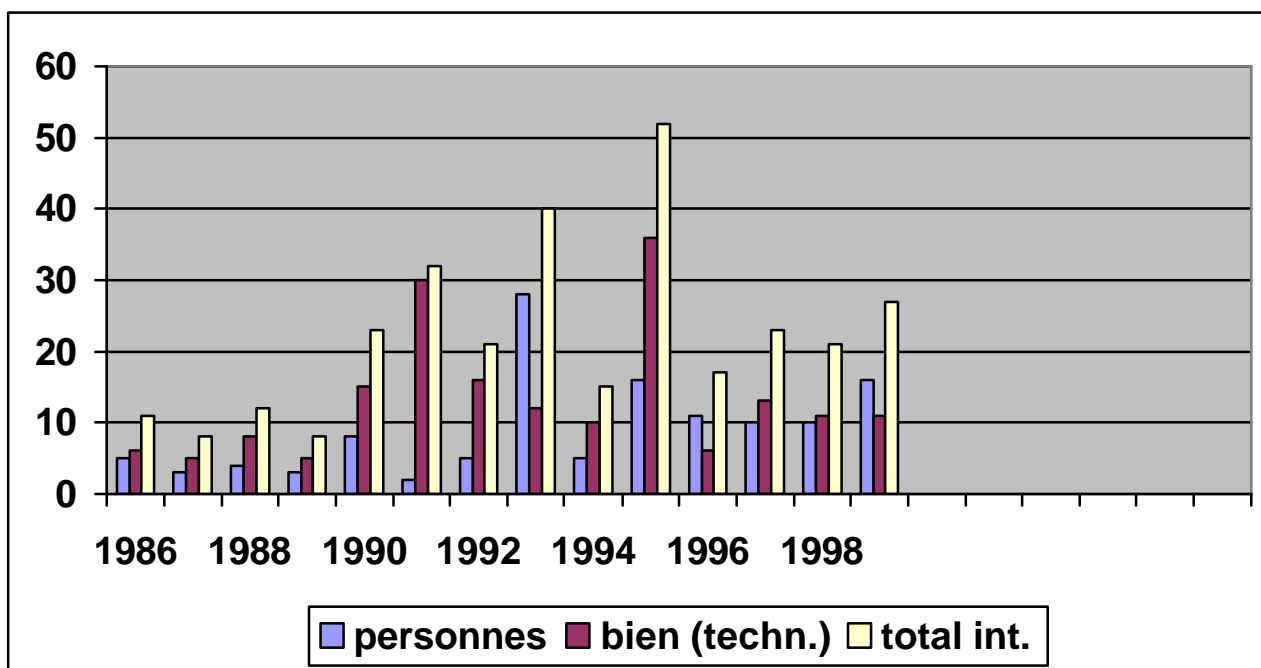
1.170 heures de permanence ont été prestées près du lac de barrage d'Esch-sur-Sûre pendant la période du 15 mai au 15 septembre 1999. Cette permanence est prévue par le règlement grand-ducal du 19 mars 1979 instituant près du lac du barrage d'Esch-sur-Sûre un poste de premiers secours pendant la saison touristique.

1.928 heures de permanence ont été prestées à l'occasion d'autres activités et engagements en 1999.

Au total le nombre d'heures prestées en 1999 par les volontaires du groupe d'hommes-grenouilles de la Protection Civile s'élève à **3.098 heures**.

Les hommes-grenouilles de la Protection Civile se soumettent à des entraînements réguliers qui ont lieu soit, en bonne saison, au lac de la Haute Sûre, soit en hiver, à la Piscine de Colmar-Berg et d'Esch/Alzette ainsi qu'à la Piscine Olympique de Luxembourg-Kirchberg, à raison de 2 heures par semaine.

En outre 5 week-ends de formation ont été organisés entre avril et septembre au lac de la Haute Sûre et à l'ENPC à Schimpach.

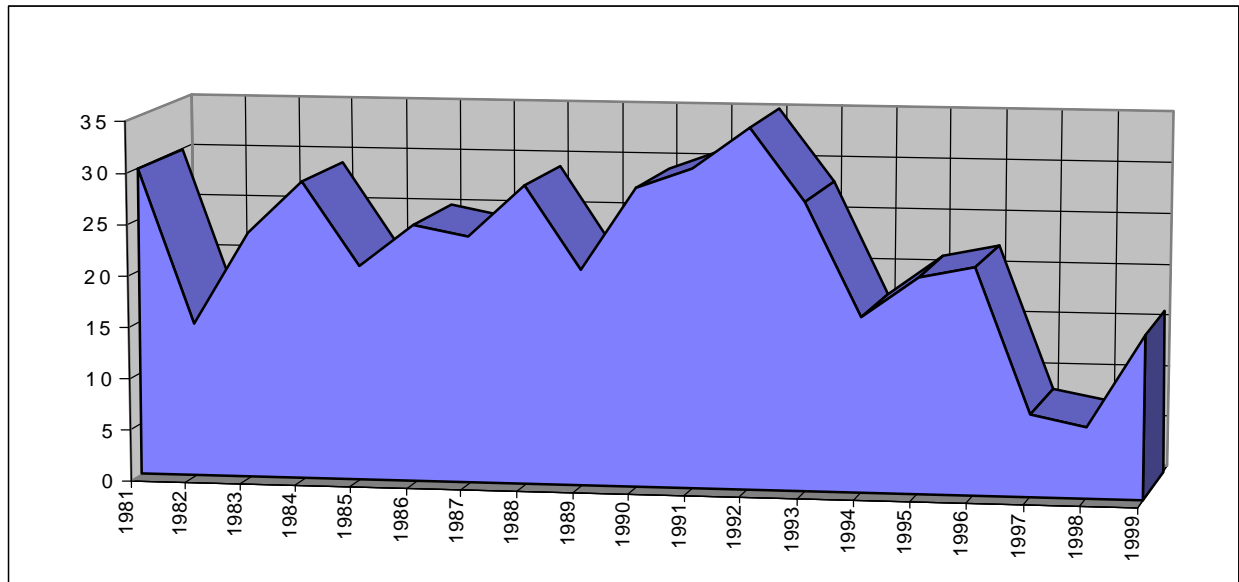


f) La brigade antipollution

Cette brigade est intervenue 16 fois en 1999 dans l'intérêt de la lutte contre la pollution du milieu naturel par hydrocarbures et autres. En 1998 on comptait 7 interventions.

Pendant l'année écoulée, 40 volontaires de la brigade antipollution ont presté 66 heures lors de ces 16 interventions.

Interventions lors de pollutions du milieu naturel de 1981 à 1999

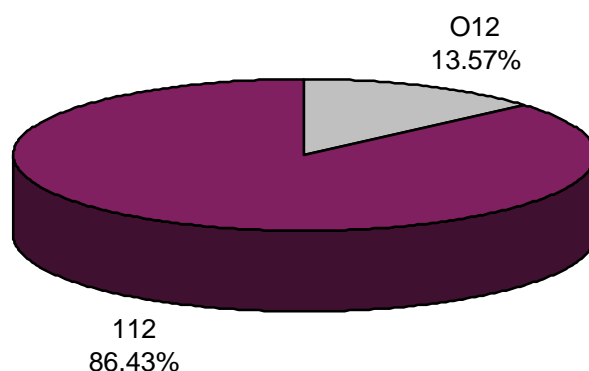


4) Sur le plan du central des secours d'urgence 112

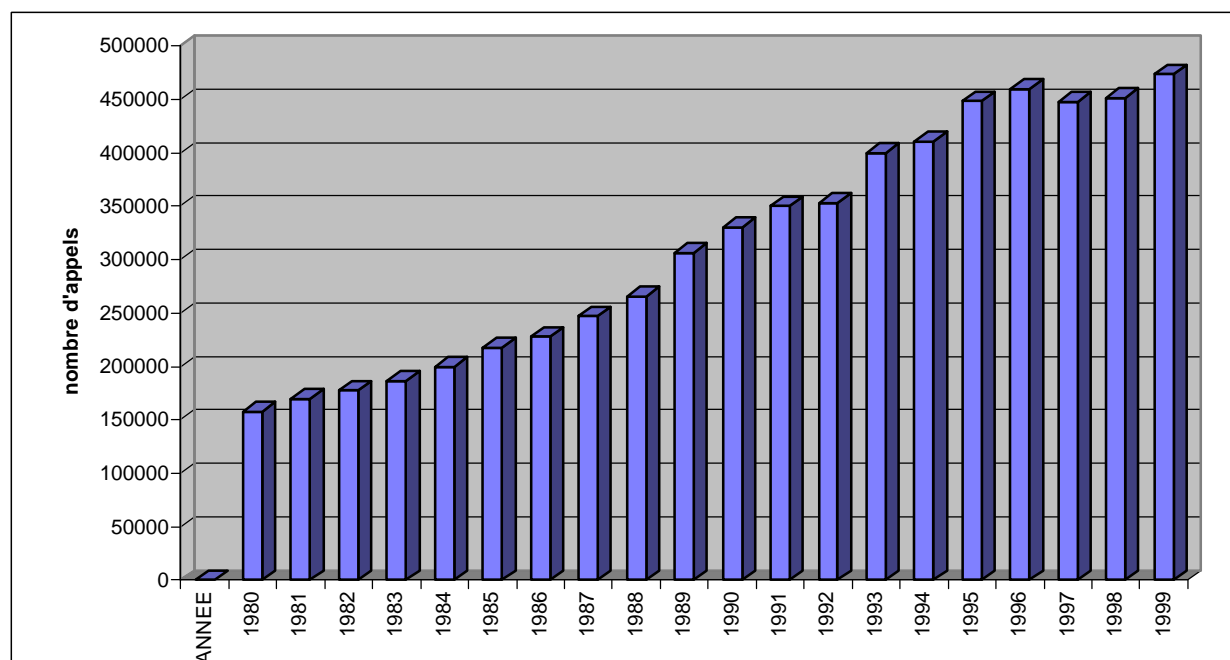
Le taux des appels arrivant à l'ancien numéro d'appel de secours 012 a diminué en 1999 de 1.03% et se situe à 13,57% contre 14,6% en 1998. En 1999 une nouvelle campagne d'information et de sensibilisation du public au numéro "112" avait été lancée.

Le nombre total des appels aboutissant au central des secours d'urgence a encore légèrement augmenté en 1999. Un total de **473.269** appels ont été enregistrés au central des secours d'urgence pendant l'année **1999** par rapport aux **451.319** appels pour l'année précédente.

Répartition des appels entrants 012/112 pour l'année 1999



Total des appels de 1980 à 1999



5) Sur le plan de l'instruction

a) Cours de formation pour instructeurs

en matière de sauvetage aquatique et de plongée

En 1999 le Service National de la Protection Civile avait organisé dans le cadre de la formation continue de ses unités de secours, un cours de recyclage à Antibes (France). Ce cours de recyclage et de perfectionnement pour les membres du groupe d'hommes-grenouilles a été organisé en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur français, département de la Sécurité Civile et aura lieu tous les deux ans. Ce stage de haut niveau serait impossible à organiser au Luxembourg.

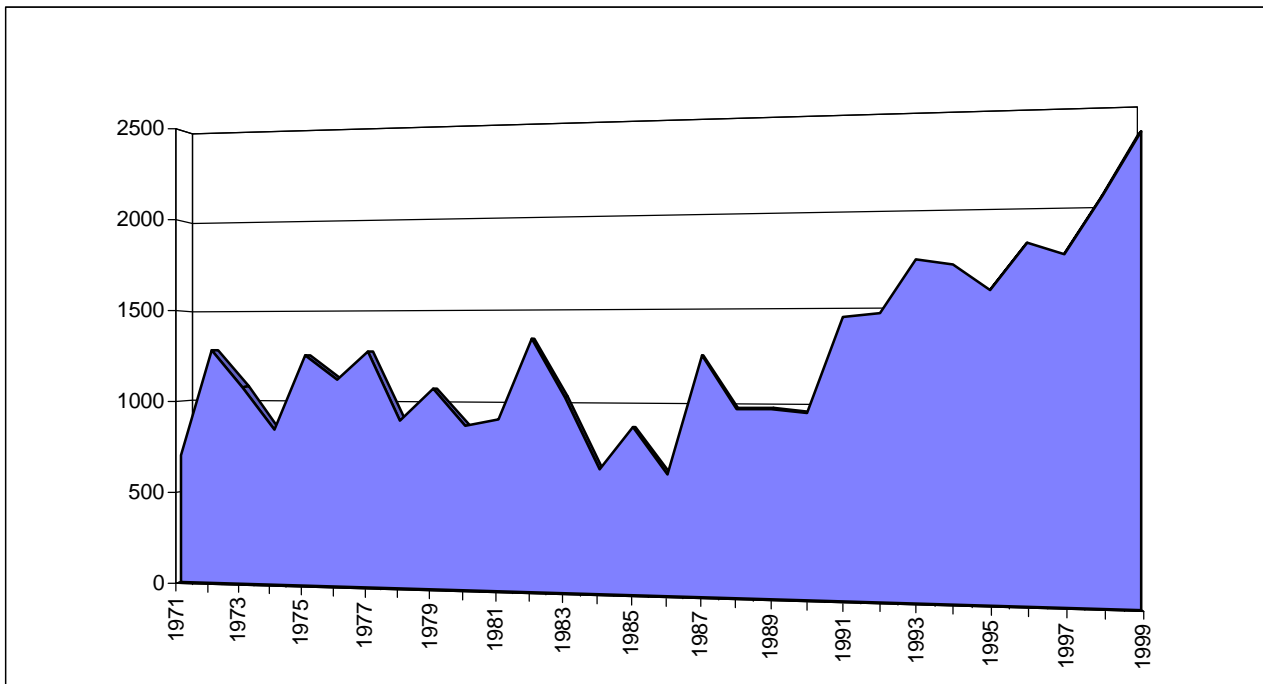
b) Cours élémentaires de secourisme

Organisés en collaboration avec les administrations communales, les cours élémentaires de secourisme connaissent un succès croissant d'année en année. En outre de nombreuses actions de propagation ont été organisées sur le plan local par les responsables des centres de secours.

Le nombre de cours élémentaires de secourisme organisés en 1999 était de **119 avec 2.358 participants** par rapport aux 89 cours avec 2.046 participants de l'année 1998 ce qui représente une augmentation de **13.23 %**.

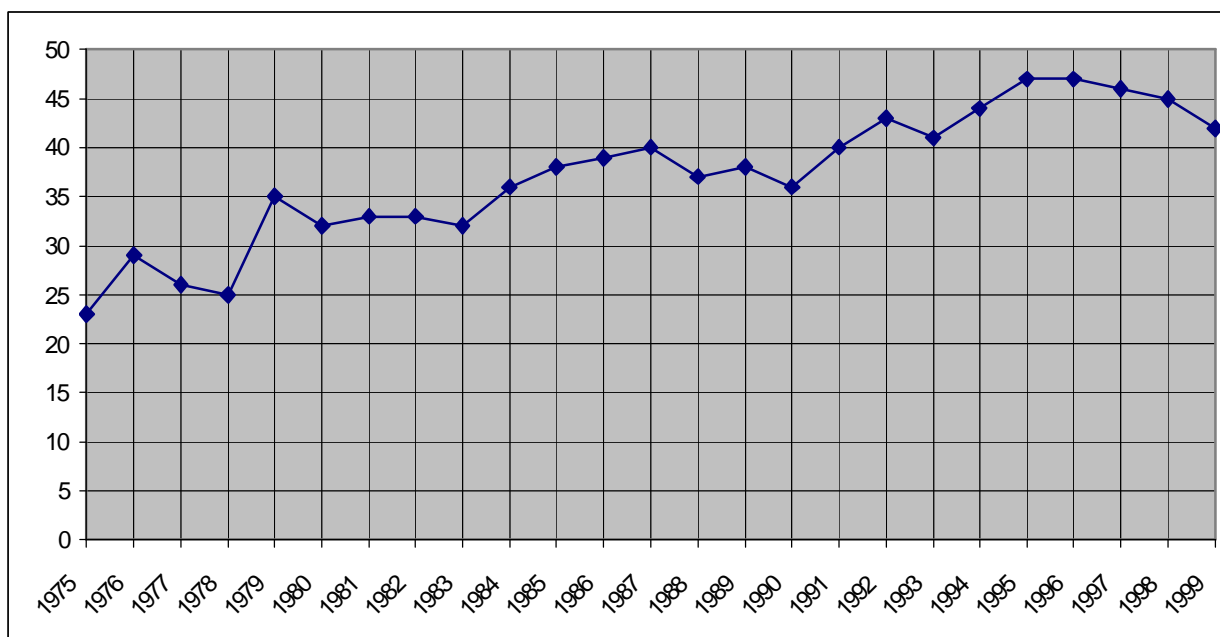
L'augmentation considérable du nombre de cours élémentaires de secourisme pendant les dernières années est due pour une grande partie à l'entrée en vigueur de la loi du 17 juin 1994 concernant la sécurité et la santé du travailleur au travail. C'est ainsi que bon nombre d'entreprises répondant aux obligations leur imposées par la nouvelle législation ont commencé à former des secouristes au sein de leur entreprise.

Nombre de participants au cours de premiers secours 1971-1999



Le graphique ci-dessous reflète les effets positifs résultant d'un accroissement du nombre de participants aux cours élémentaires de secourisme en analysant les accidents où des premiers secours ont déjà été prodigués aux personnes accidentées avant l'arrivée de l'ambulance.

Premiers secours déjà prodigués aux victimes d'un accident de circulation sur le lieu de l'accident avant l'arrivée de l'ambulance de 1975 à 1999 (en pour-cent)

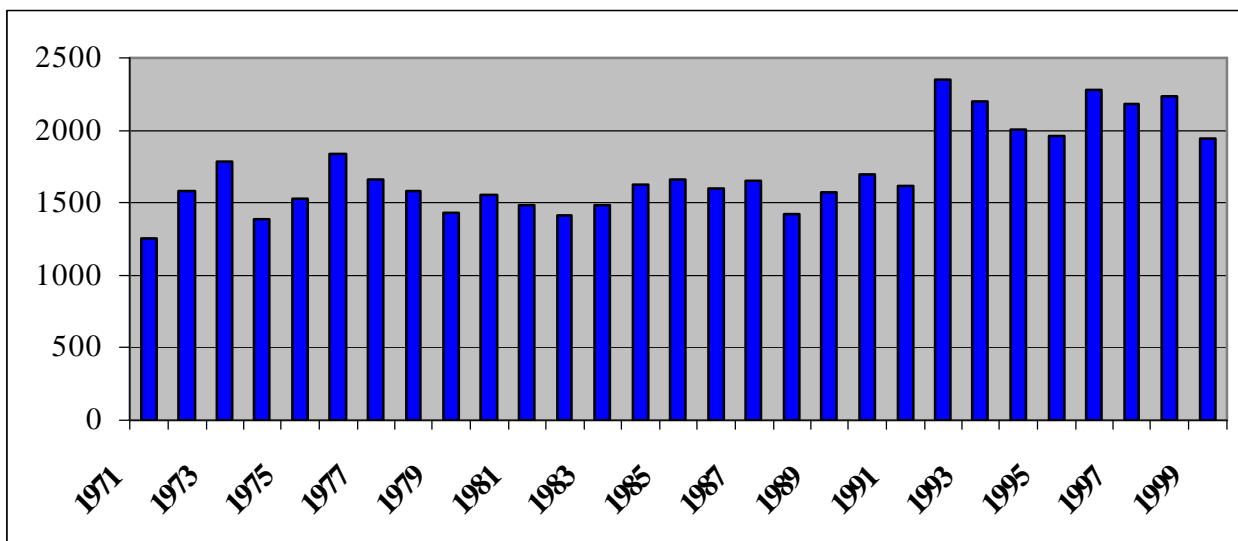


d) Cours de formation pour les volontaires de la Protection Civile

87 cours ont été tenus à l'école nationale de la Protection Civile à Schimpach au cours de l'année d'instruction 1999. Ces cours ont été fréquentés par 1.949 personnes et se répartissent comme suit:

▪ 12 cours de sauvetage avec	385 participants
▪ 29 cours pour secouristes-ambulanciers avec	619 participants
▪ 2 cours pour le groupe N.B.C avec	37 participants
▪ 8 cours de plongée avec	106 participants
▪ 1 cours pour les agents du C.N.A. avec	14 participants
▪ 4 cours pour le groupe canin avec	43 participants
▪ 4 cours pour l'unité de support psychologique avec	96 participants
▪ 10 cours pour l'entraînement au Circuit respiratoire	166 participants
▪ 17 cours divers avec	483 participants

Stagiaires à l'ENPC de 1971 à 1999



6) Sur le plan des manifestations

a) Rally of Europe

Du 23-25 avril 1999 se déroulait la première édition du « Rally of Europe in Luxemburg » au Grand-Duché de Luxembourg dans la région de l'Oesling avec pour ville hôte Ettelbruck. A cette occasion, le service national de la protection civile avait prévu un dispositif de sécurité préventif le long des 23 étapes spéciales totalisant 323 km.

Plus de 200 sauveteurs, secouristes, médecins, infirmiers et personnels cadres étaient mobilisés afin de garantir la sécurité aussi bien du public que des participants au rallye. Une vingtaine d'ambulances, deux SAMU, du matériel lourd d'intervention de la Base Nationale de Support de Lintgen ont été nécessaires pour garantir une sécurité optimale à cette manifestation sportive.

b) Exercice Redange

En date du 7 novembre 1999, le centre de secours de la protection civile de Redange avait organisé un exercice de grande envergure avec déclenchement du plan nombreuses victimes.

Le scénario prévoyait un accident d'avion au niveau des carrières Feidt à Folschette avec plus au moins une quarantaine de victimes.

Un nombre total de 200 secouristes, sauveteurs, sapeurs-pompiers, médecins et infirmiers des unités de la protection civile de Redange, Bigonville, Steinfort ainsi que des services de sapeurs-pompiers des alentours ont participé à cet exercice.

L'unité de support psychologique, le groupe canin ainsi que de nombreux instructeurs du service national de la protection civile ont également pris part à cet exercice, qui a su démontrer l'efficacité des plans de secours établis pour faire face à de telles situations d'exception.

7) Relations internationales

Dans le cadre de l'Union européenne la Protection Civile a délégué un représentant aux réunions qui se sont tenues le 23 février 1999 à Bruxelles, 28-29 juin 1999 et le 14-15 octobre 1999 du réseau permanent des correspondants nationaux en matière de Protection Civile (DG XI – Protection Civile, environnement et sécurité nucléaire).

Le 08 septembre 1999 le directeur-adjoint de la Protection Civile a participé à une réunion des directeurs généraux de la Protection Civile à Helsinki (Finlande) dans le cadre de la DG XI.

La présidence finlandaise avait relancé les débats au sujet d'un projet de décision du conseil des ministres instituant un programme d'activité communautaire en faveur de la Protection Civile, débats auxquels un délégué de la Protection Civile a assisté. Ladite décision a été adoptée le 09 décembre 1999.

Le Secrétariat Général du Comité Interministériel de la Sécurité Nucléaire, organisme de coordination en matière de sécurité nucléaire en France, directement rattaché au Premier Ministre Français, avait prié les autorités luxembourgeoises de recevoir une délégation chinoise de Shanghai dans le cadre des accords franco-luxembourgeois dans ce domaine.

Dans ce contexte, le service national de la Protection Civile en collaboration étroite avec la Division de la Radioprotection du Ministère de la Santé avait reçu cette délégation en date du 14-15 décembre 1999. Le but de cette visite consistait à profiter du retour d'expérience franco-luxembourgeoise dans le domaine de la mise en œuvre des plans particuliers, en vue de préparer leurs propres plans d'intervention destinés à protéger en cas d'urgence radiologique les 15 millions d'habitants de la ville de Shanghai.

8) Publications

Un dépliant sur le CSU 112 dans le cadre d'une campagne de publicité et de sensibilisation qui été lancée au cours du 2^{ème} semestre 1999 afin de motiver les derniers utilisateurs du 012 à utiliser désormais le 112, numéro unique européen. Dans ce contexte, une affiche du CSU 112 avait été élaborée.

Le but primordial de ces publications est d'une part d'attirer l'attention du public sur les activités et les mérites des volontaires de la Protection Civile et notamment de sensibiliser le public à s'engager dans les rangs des unités de secours de la Protection Civile, et d'autre part de fournir à la population des informations utiles sur les services de secours.

Le tirage et la diffusion de ces dépliants dépendent des groupes de population ciblés par les différentes actions.

